

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	20 ^{ème}
Nom de site	AVRON	Numéro	7510000009
Adresse du site	61Bis, rue d'Avron	Hauteur	R+8 (26.20m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ce projet consiste à déployer 3 antennes AEQEI entrelacées à faisceaux fixes et orientables pour la 2G/3G/4G/5G NR2100 et 5G NR3500		
Complément d'info	3 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	27/03/2023
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	30/03/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	27/05/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) ainsi que pour la 2G/3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz) avec partage du 2100MHz en 4G/5G, orientées vers les azimuts 40°, 140° et 240°.		
Distance des ouvrants	Skydôme à 4.5m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 40° <4V/m - 140° <5V/m - 240° <4V/m 5G (3500) : 40° <3V/m - 140° <3V/m - 240° <3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	29.05m		

Incidence visuelle

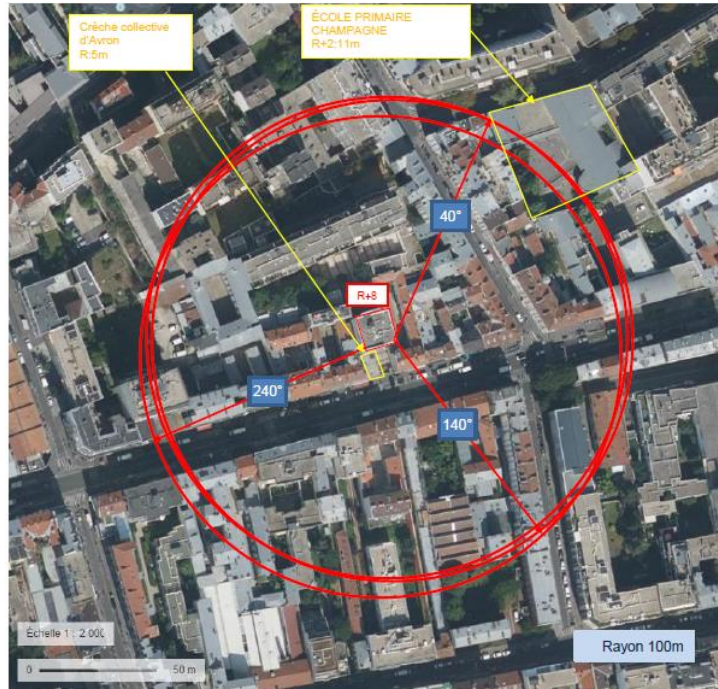
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 3 antennes à faisceaux fixes pour la 2G/3G/4G/5G NR2100 et 3 antennes à faisceaux orientables pour la 5G NR3500 intégrée dans la fausse cheminée sur châssis métallique et plot métallique.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche collective d'Avron	63 Rue d'Avron 75020 Paris	5 m	Non	1m	1,117 V/m
ÉCOLE PRIMAIRE CHAMPAGNE	17 cité Champagne 75020 Paris	11m	Oui	83m	1,305 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 2 et 3 V/m

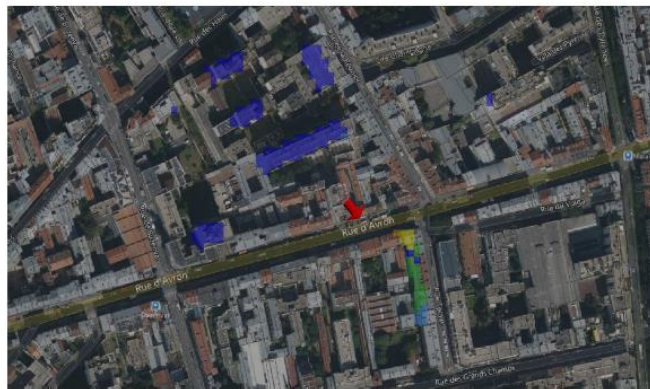
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 40°	Azimut 140°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	24.5 m	25.5 m	24.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iii. Azimut 140°: antennes fixes

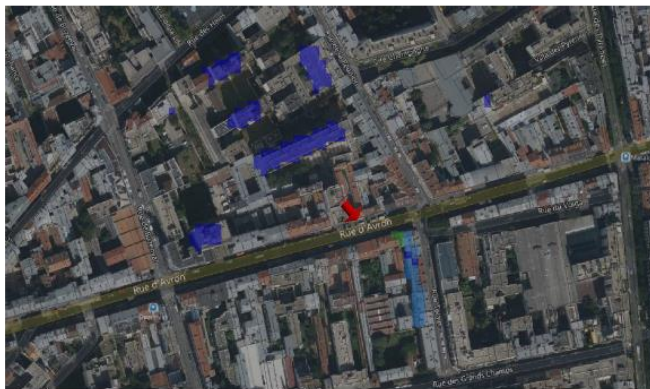
Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 140°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

iv. Azimut 140°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 140°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 1 et 2 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 40°	Azimut 140°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	28.5 m	25.5 m	27.5 m

Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux



Après travaux



Vue des Azimuts

Azimut 40° :



Azimut 140° :



Azimut 240°

